

Imprimé avec le périodique *Bulletin de la Société de Pathologie exotique*.
Extrait du tome 49, n° 1, Janvier-Février 1956 (pages 89 à 99).

03 a β

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES CULICIDÉS D'AFRIQUE
Observations sur le groupe *Culex annulioris* Theobald, 1901.

Par J. HAMON et M. OVAZZA (*)

d'Éthiopie et du Kenya nous permettent de présenter une première mise au point sur cette question.

Culex annulioris a été décrit par THEOBALD d'après une femelle venant de Salisbury, Rhodésie du Sud. Il est caractérisé, par rapport aux variétés, par : les tergites abdominaux portant de larges taches pâles médiobasales et apicolatérales sur les segments 2 à 7, les taches médiobasales triangulaires devenant de plus en plus petites du segment 2 au segment 7, tandis que les taches apicolatérales deviennent au contraire de plus en plus larges ; les fémurs et les tibias portant une moucheture dense d'écailles pâles ; les ailes avec un semis léger d'écailles pâles sur la costa, la subcosta, les veines I et 5.

Une forme *gambiensis* Theobald, 1903, synonymisée par EDWARDS avec la forme type s'en différenciait par les taches pâles plus réduites sur l'abdomen et les écailles pâles des ailes localisées à la subcosta ; elle a été décrite sur une femelle provenant de Bathurst, Gambie.

La variété *consimilis* Newstead, 1910, décrite sur une femelle venant de Kasongo, Congo belge, diffère de la forme type par :

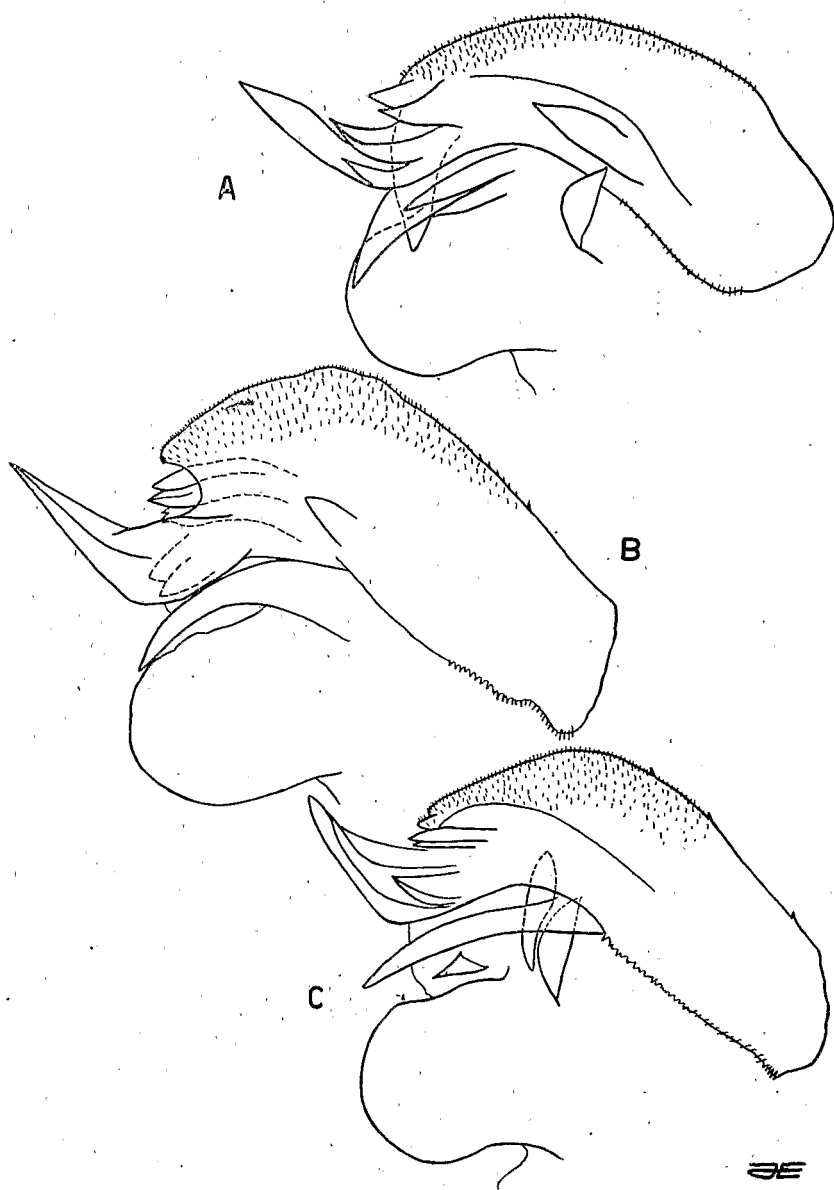


Planche I : *Culex annulioris* « *sensu stricto* » ; phallosome vu de profil :

A : spécimen T 318, d'Avrankou, région de Porto-Novo, Dahomey.

B : spécimen T 323, de Kolda, Casamance, Sénégal.

C : spécimen T 1000, de Mamboni, Kenya.

effectivement porter que des taches pâles annulaires, pas parti-

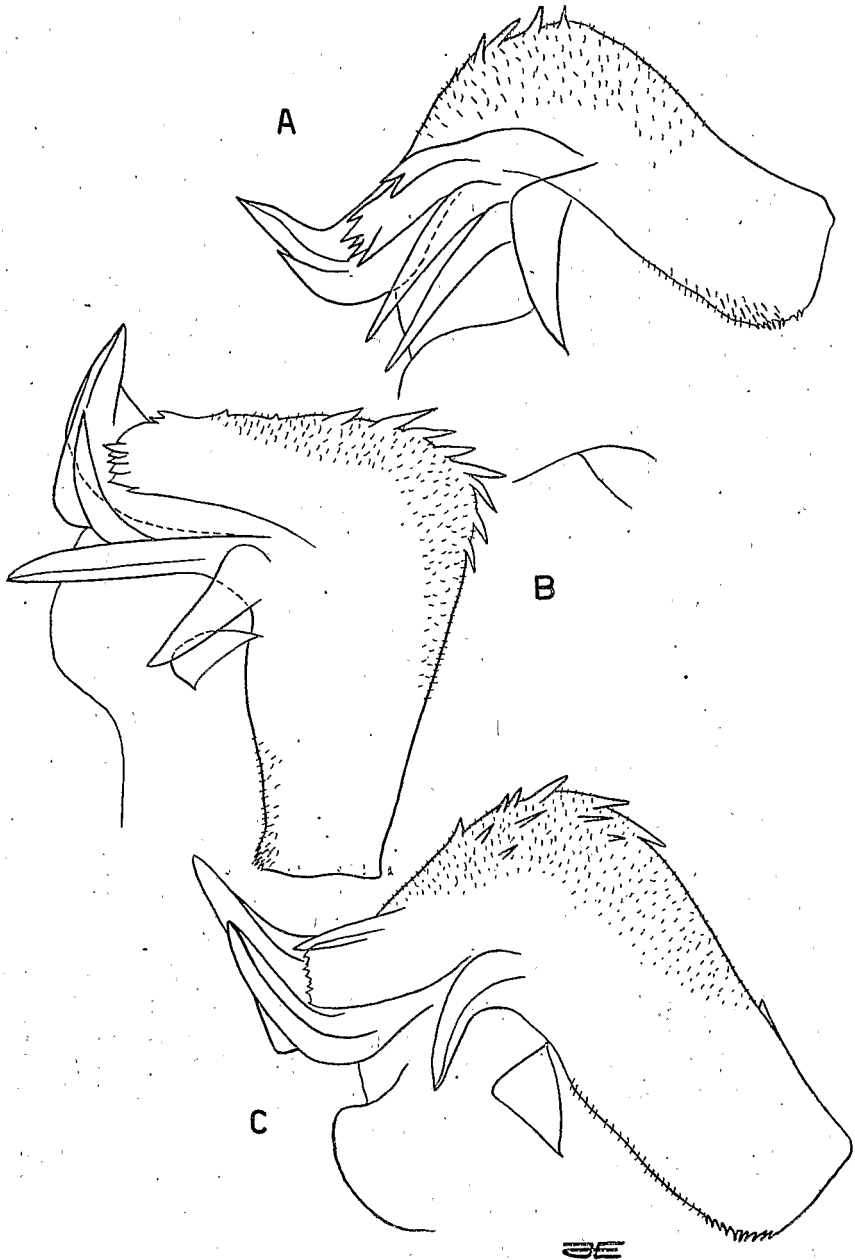


Planche II : *Culex annulioris*, formes de passage à la variété *consimilis* ;
phallosome vu de profil :

- A : spécimen T 328, de Guéna, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
 B : spécimen T 331, de Kouentou, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.
 C : spécimen T 379, de Pabégo, cercle de Djougou, Dahomey.

au type et au dessin d'EDWARDS : Kumasi, Gold Coast (WATT, 1919); Kampala, Uganda (HOPKINS, 3 août 1929); Sunyani, Ashanti, Gold Coast (INGRAM, 1915); Kirinda, Ruanda-Urundi, 1.525 m. (SCHWETZ).

Phallosome conforme au dessin d'EDWARDS. ornementation exté-

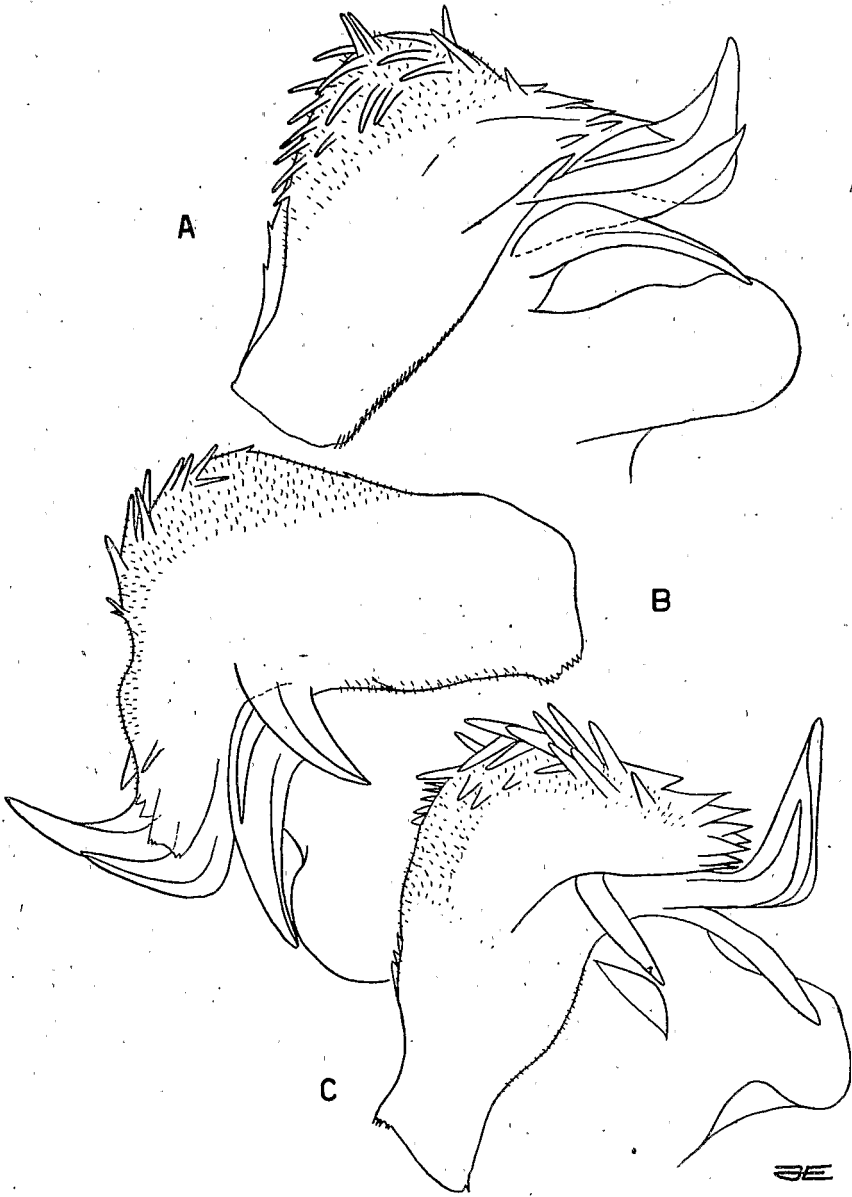


Planche III : *Culex annulioris consimilis* ; phallosome vu de profil :

A : spécimen T 336, de Sala, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.

B : spécimen T 336, de Sala, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.

C : spécimen T 336, de Sala, cercle de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta.

la subcosta ; fémurs et tibias moyennement mouchetés de pâle. Une femelle de la même localité est tout à fait comparable.

Exemplaires ayant un phallosome identique à celui attribué par EDWARDS à *C. annulioris consimilis* ou à *C. annulioris major* :

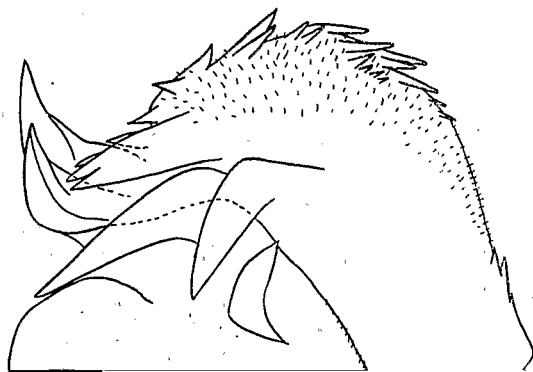
Dix mâles de la région de Bobo-Dioulasso, Haute-Volta (T 15, T 26, T 320, T 321, T 324, T 327, T 332, T 333, T 336, T 564), ayant l'ornementation suivante : tergites 2 à 6 avec de larges taches pâles triangulaires médiobasales et apicolatérales, ces taches s'élargissant chez certains spécimens jusqu'à former des bandes pâles basales sur les tergites 4 à 6 ou 3 à 6 ; pattes moyennement mouchetées de pâle ; ailes avec des écailles pâles éparses, surtout sur la subcosta et la veine 1 ; 2 des mâles (T 328 et T 331) ont un phallosome intermédiaire entre celui de la forme typique et celui de la var. *annulioris* ; leur ornementation n'est pas sensiblement différente de celle des 10 autres mâles. Sur les 12 femelles de la même région, 3 ont les tergites abdominaux avec taches pâles médiobasales et apicolatérales développées, 8 ont les taches pâles médiobasales très réduites, 1 a, au contraire, des bandes pâles basales sur tous les segments.

Quatre mâles de Djougou et Natitingou, Nord-Dahomey (T 378, T 379, T 380 et T 381) ornés ainsi : tergites comme chez les mâles de Bobo-Dioulasso ; pattes densément mouchetées de pâle ; ailes largement ou légèrement mouchetées de pâle. Un de ces spécimens (T 379) a un phallosome qui est intermédiaire entre celui de la forme typique et celui de *C. annulioris consimilis*.

Un mâle de Danané, Basse-Côte-d'Ivoire (T 319) a les tergites sombres, portant seulement des taches pâles apicolatérales, réduites à quelques écailles sur le segment 2 et s'élargissant jusqu'à être presque confluentes sur le segment 6 ; les fémurs et tibias sont sombres avec presque aucune écaille pâle ; les ailes ne portent quelques écailles pâles que sur la subcosta.

Un mâle de Sédhiou, Casamance, Sénégal (T 317) a les tergites 2 à 6 portant des taches pâles apicolatérales très réduites et des taches médiobasales formant une bande sur le segment 2 et se rétrécissant progressivement jusqu'au segment 6 ; les fémurs et les tibias sont moyennement mouchetés ; les ailes sont sombres sauf la subcosta.

A.





coloration de l'abdomen, des ailes et des pattes ne sont pas liées. Les 3 femelles de la même localité ont toutes des taches triangulaires pâles médiobasales et apicolatérales bien développées sur les tergites ; ailes et pattes comme chez les mâles.

Un mâle du Kericho District, Kenya (T 1001) a les tergites 2 à 7 portant une bande pâle basale élargie en son milieu et de larges taches pâles triangulaires apicolatérales ; les fémurs et tibias sont moyennement mouchetés de pâle ; les ailes sont sombres. Une femelle de la même localité a les tergites ornés de taches triangulaires pâles médiobasales et apicolatérales normales ; les pattes densément mou-